VOTER, ÇA NE SERT À RIEN ?

ET POURTANT SI !

On entend souvent dire que voter « ça ne sert à rien ». Pourtant, derrière ces élections, il se joue quelque chose de très concret.

Ce sont elles qui déterminent qui va vous représenter, qui pourra participer aux discussions, et surtout qui aura le poids nécessaire pour influencer les décisions collectives.

Car oui, dans les faits, les équilibres issus du vote conditionnent directement la capacité à négocier, à signer (ou non) des accords, et donc à faire évoluer – ou préserver – les conditions de travail.

Voter permet de peser sur ce qui compte vraiment au quotidien et à la fin, chaque voix contribue à cet équilibre.

UNSA-Ferroviaire - 56 rue du Faubourg Montmartre - 75 009 Paris

ÇA NE JOUE PAS SUR LES ACCORDS COLLECTIFS !

ET POURTANT SI ...

A la SNCF, comme dans toutes les entreprises, voter utile aux élections professionnelles a un impact direct sur vos conditions de travail, vos évolutions professionnelles, votre rémunération et vos avantages sociaux.

Chaque voix donnée à une organisation syndicale lui octroie des droits supplémentaires et un poids dans les négociations.

“ SI J’AVAIS SU AVANT, JE L’AURAIS FAIT BIEN PLUS TÔT ! ”

Par exemple, un syndicat doit obtenir :

- **10 %** pour pouvoir négocier dans l’entreprise
- **50 %** (seul ou par alliance) pour valider ou bloquer un accord

Depuis 2018, pour valider un accord il faut avoir obtenu 50 % ou les avoir par alliance syndicale pour valider un accord.
Avant 2018, 30 % suffisait.
C’est pour cela que, par exemple et suite à la signature de l’UNSA-Ferroviaire, les accords d’intéressement sont applicables à la SNCF (hors Hexafret car certains syndicats n’ont pas validé l’accord).

Ce que la signature de l’UNSA-Ferroviaire vous a permis d’obtenir :

- L’accord FMD,
- Les dernières augmentations de salaires
- Les récentes primes (pouvoir d’achat, PPV, ...)
- Les primes d’intéressement sur toutes les sociétés anonymes SNCF sauf Hexafret.

A l’UNSA nous ne sommes pas contre tout de nature. Nous n’avons aucun intérêt à créer du mécontentement chez les cheminotes et cheminots.

ÇA N'A AUCUN IMPACT SUR MA RÉMUNÉRATION.

ET POURTANT SI ...

Pour l'UNSA-Ferroviaire c'est clair, c'est le salaire avant tout :

- participation à toutes les négociations salariales
- nous revendiquons des augmentations générales des salaires, pas de mesures catégorielles
- sur la période 2023-2025, l'évolution moyenne des salaires fixes au sein du groupe a été de + 16,4 %.
- 94 % des salariés ont bénéficié d'au moins + 10 %

Concernant les **accords intéressement** :

- l'accord intéressement ne peut être mis en place sans accord validé
- nous revendiquons une prime socle à toutes les sociétés pour un système plus équitable
- plus il y a d'UNSA dans les sociétés meilleurs sont les dispositifs

SNCF Voyageurs
4 646 €
en quatre ans

SNCF Réseau
2 746 €
en quatre ans

SNCF Gares & Co'
5 357 €
en quatre ans

SNCF Holding
3 735 €
en quatre ans

SNCF Optim'Services
1 990 €
en deux ans

2026 :

- + 0,5 %,
- 650 € de PPV
- garantie d'augmentation annuelle de 0,6 % par an

2025 :

- + 0,5 %,
- 3 800 positions
- de rémunération supplémentaires

2024 :

- + 1,8 %,
- 400 € de PPV
- +4 % indemnité. de nuit
- + 15 % indemnité de management (CL8)

2023 :

- sécurisation prime de travail
- + 4 % pour le code prime 1
- prime de réserve au coeff 0,8
- + 25 % pour la prime de réserve

SANS LA SIGNATURE DE L'UNSA ? C'ÉTAIT 0, VOUS N'AURIEZ PAS BÉNÉFICIÉ DE TOUT CELA !

ÇA NE DÉCIDE PAS QUI ME DÉFEND ...

ET POURTANT SI ...

Chaque voix exprimée pour une organisation lui octroie également un poids représentatif localement.

Depuis les ordonnances Macron et la fin de certaines instances représentatives du personnel (IRP) les moyens temps et financiers des organisations syndicales ont fondu comme neige au soleil !

La représentation des salariés s'organise à partir des suffrages obtenus. Ainsi chaque voix obtenue permet :

- d'obtenir des moyens en temps nécessaires à l'exercice des missions de représentation du personnel. Ces moyens permettent aux élus d'assurer la défense, l'accompagnement et la représentation des salariés dans le cadre de leur mandat.
- une répartition dans les différentes instances :
  - -CSE
  - -CSSCT
  - -Comité RPX
  - -Commissions de notations
  - -Commission de discipline

VOTER, C'EST DONNER DES MOYENS À VOS REPRÉSENTANTS LOCAUX AFIN QU'ILS PUISSENT VOUS DÉFENDRE DANS LES DIFFÉRENTES INSTANCES !

DU CÔTÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES

L'addition des voix obtenues sur l'ensemble du périmètre de votre CSE permet aussi de désigner le gestionnaire de vos activités sociales et culturelles.

Pour l'UNSA, la dotation de l'entreprise de 783 € (CSE+CCGPF) par agent doit vous être au maximum redistribuée. La gestion cohérente, juste et responsable des bâtiments et des ressources financières des CSE gérés par l'UNSA-Ferroviaire (CSE Holding, CSE Optim'Services, CSE Siège Voyageurs, CSE Gares & Connexions, CSE Directions Techniques, CSE Siège Réseau, CASI Alsace) a permis de vous proposer ces dernières années de nombreuses activités.